Vallée du Rhône et Arc Languedocien

Débat Public

RÉUNION THEMATIQUE DU MERCREDI 3 MAI A NIMES

TRANSPORT ET MOBILITE DES PERSONNES



LE DEBAT PUBLIC

Des questions pour l'avenir

- → quelle mobilité, pour quelles activités ?
- → quel cadre de vie à préserver ?

Une responsabilité pour l'Etat

→ définir des orientations concertées

Dans un périmètre précis

→ la vallée du Rhône et l'arc languedocien



LES PERSPECTIVES A 20 ANS

Des tendances prévisibles

- → une augmentation ralentie mais régulière des déplacements et des transports : + 40 % à horizon 20 ans
- → une augmentation des émissions de gaz à effet de serre : + 10 à + 30 %

Deux contraintes fortes à lever

- une aggravation de la congestion routière
- un impact environnemental lourd



DES MESURES CLASSEES PAR FAMILLES

L'objectif : lever les deux contraintes sur la mobilité et l'environnement

Des mesures classées par famille

- certaines visent à réduire la congestion
- d'autres améliorent le bilan environnemental
- → d'autres intègrent le développement des territoires
- → d'autres enfin prennent en compte plusieurs contraintes



LES SIX FAMILLES DE MESURES

- 1. La régulation de l'existant
- 2. Le développement des modes ferroviaire, fluvial et maritime
- 3. Le développement des infrastructures routières
- 4. Le progrès technologique soutenu
- 5. La maîtrise de la mobilité routière
- 6. La modification des comportements



LES QUESTIONS POSEES AU PUBLIC

Eclairer le gouvernement sur

- → la perception du système de transport dans la vallée du Rhône et sur l'arc languedocien
- → l'acceptabilité locale des différentes mesures proposées à court, moyen et long terme

Pour définir une politique des transports VRAL

- → concertée avec les collectivités
- → réduisant les contraintes identifiées
- → en phase avec les attentes des citoyens

